# DOSSIER D'INSCRIPTION
## SCOLAIRE
## ET AUX ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET DE LOISIRS

## ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

**Dans quel cas dois-je faire la demande d'inscription scolaire ?**

Si votre enfant rentre en petite section de maternelle, change d'école dans le cadre de son passage en GS ou au CP, si vous avez emménagé sur Charnay cette année ou encore si vous avez changé de quartier, vous **devez procéder à son inscription** en remplissant ce dossier, joignant les pièces justificatives demandées et en le retournant au pôle enfance-jeunesse.
Pour les autres enfants, l'inscription se fait automatiquement.

**DOSSIER À DÉPOSER AVANT LE 30/04/2025**
**AUCUN DOSSIER NE SERA TRAITÉ S'IL EST INCOMPLET**

## 1/ SITUATION FAMILIALE :

*L'ordre des responsables n'indique en rien la priorité légale*

| | RESPONSABLE LÉGAL 1 | RESPONSABLE LÉGAL 2 |
|---|---|---|
| | ☐ Père ☐ Mère<br>☐ Autre : ..... | ☐ Père ☐ Mère<br>☐ Autre : ..... |
| Nom et prénom | ..... | ..... |
| Nom de jeune fille | ..... | ..... |
| Adresse complète | .....<br>..... | .....<br>..... |
| N°Allocataire CAF | ..... | ..... |
| Adresse mail(Obligatoire pour l'inscription au portail famille) | ..... | ..... |
| Téléphone fixe | ..... | ..... |
| Téléphone portable | ..... | ..... |
| Téléphone professionnel | ..... | ..... |

## 2/ MON ENFANT À INSCRIRE :

Nom de l'enfant : .....Prénom : .....

Date de naissance : .....

Sexe : ☐ Féminin ☐ Masculin

J'inscris mon enfant en : ☐ PS ☐ MS ☐ GS
☐ CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2

**ÉCOLE DE SECTEUR :**
☐ École primaire Simone-Veil, allée des Écoliers
☐ École maternelle Joséphine-Baker, rue de la Verchère
☐ École primaire Marie-Curie, allée du Conseil des Enfants
☐ Je ne connais pas mon secteur d'affectation

Avez-vous d'autre(s) enfant(s) scolarisés à Charnay ? ☐ Oui ☐ Non

École(s) de scolarisation autre(s) enfant(s) :
☐ École maternelle Joséphine-Baker
☐ École primaire Marie-Curie
☐ École primaire Simone-Veil

**ACCUEILS PÉRISCOLAIRES :**
*Pour le confort des familles et pour une gestion administrative de qualité, la ville de Charnay-lès-Mâcon a créé un **portail famille** dématérialisé sur son site www.charnay.com. Cet outil vous permettra d'**effectuer les demandes de réservation** des services de garderie, restauration scolaire et accueil de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires pour votre enfant.*
*Tous les enfants seront donc automatiquement inscrits sur le portail (néanmoins, si vous n'étiez pas amenés à utiliser le service périscolaire, aucune facturation n'aurait lieu). Afin d'accéder au portail famille, un mail avec votre code abonné, le guide utilisateur, ainsi que le règlement des accueils périscolaires et de loisirs vous sera adressé pour pouvoir finaliser la création de votre compte.*

## 3/ DEMANDE DE DÉROGATION

CAS 1 : DÉROGATION ENTRE SECTEUR SCOLAIRE :
Vous résidez à Charnay-lès-Mâcon et vous demandez une dérogation de secteur scolaire pour changer d'école
☐ Oui, précisez l'école demandée : .....
*Vous devez remplir en complément de ce dossier la demande de dérogation de secteur scolaire.*
☐ Non

CAS 2 : DÉROGATION INSCRIPTION HORS CHARNAY :
Vous résidez à Charnay-lès-Mâcon et vous désirez scolariser votre enfant HORS de la ville, vous devez déposer ce dossier à la mairie de Charnay-lès-Mâcon et demander une dérogation à la commune de scolarisation de votre enfant.
☐ Oui : précisez la commune demandée :.....
☐ Non

## 4/ SANTÉ

Votre enfant a-t-il une allergie ? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, merci de préciser laquelle :

.....

Votre enfant a-t-il d'autres difficultés de santé ?

.....

Allez-vous procéder à une demande de création de Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ?
☐ Oui ☐ Non
*Le PAI est une demande de dossier à effectuer auprès du chef d'établissement et du médecin scolaire. Il constitue les modalités particulières de prise en charge, globalement en tenant compte des éléments médicaux qui nécessitent une attention et des gestes précis, et fixe éventuellement les conditions de cette prise en charge.*

Nom du médecin traitant : ..... Tel : .....

## 5/ EN CAS DE SÉPARATION

*En cas de séparation, merci de joindre le jugement et de préciser ci-dessous le mode de garde :*
Résidence principale : ☐ Père ☐ Mère ☐ Garde Alternée
Autorité parentale : ☐ Père ☐ Mère ☐ Conjointe

## 6/ AUTORISATIONS

Désignez les personnes habilitées à venir chercher votre enfant :
Nom : ..... Prénom : ..... Tél ..... Lien de parenté : .....
Nom : ..... Prénom : ..... Tél ..... Lien de parenté : .....
Nom : ..... Prénom : ..... Tél ..... Lien de parenté : .....
Nom : ..... Prénom : ..... Tél ..... Lien de parenté : .....

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous faire part de remarques supplémentaires pouvant nous aider à accueillir votre enfant dans de bonnes conditions :

.....
.....
.....

☐ Je refuse que mon adresse mail soit utilisée par les services municipaux pour recevoir des informations concernant les affaires scolaires et les accueils périscolaires et de loisirs.

## 7/ DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre des activités périscolaires (accueils périscolaires et restaurant scolaire) et de loisirs, des photos ou vidéos de votre enfant peuvent être utilisées en vue d'informer et de communiquer sur le fonctionnement et les activités proposées par la Ville.
La Ville s'engage à utiliser l'image de l'enfant pour les finalités de communication et d'information au public uniquement. La Ville s'engage à ne pas transmettre ces photos à d'autres destinataires sans en avoir demandé l'autorisation expresse auprès de la personne concernée, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) - règlement (UE) 2016/679, en vigueur.
Le cas échéant, la présente autorisation comprend la reproduction, la publication et la diffusion des images sous leur forme initiale ou après adaptation pour des raisons techniques, par tout procédé.
Nous sollicitons donc votre autorisation. Le consentement ci-présent n'est valable que pour la durée de l'année scolaire et ne s'étend pas au-delà.

Je soussigné(e) .....
Responsable légal(e) de .....

☐ accepte que l'image de mon enfant, recueillie lors d'événements organisés par la Ville de Charnay-lès-Mâcon soit publiée sur les sites ou documents suivants : site internet, bulletin municipal, newsletter, page Facebook, tableau d'affichage.

☐ n'accepte pas que l'image de mon enfant (identifiable) soit diffusée par la Mairie de Charnay-lès-Mâcon

☐ Je confirme avoir pris connaissance des mentions légales relatives à ce traitement et de l'exercice de mes droits « Informatique et Libertés » inscrit à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et repris dans le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, mis à disposition par l'organisme précité traitant mes données à caractère personnel.

## 8/ LES ÉTAPES D'INSCRIPTION DE L ' ENFANT :

**1** : Compléter le dossier

**2** : Le retourner avec les pièces à joindre au pôle enfance-jeunesse ou par mail à paj@charnay.com

**3** : Entre le 17/05 et le 17/06, vous recevrez par mail un certificat d'inscription scolaire, il indique l'école d'affectation de votre enfant

**4** : Vous devez prendre rendez-vous avec le directeur de l'école pour procéder à l'admission pédagogique de votre enfant.

# PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DOSSIER

- Justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- Livret de famille ou acte de naissance
- Carnet de vaccination à jour (pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2018,11 vaccinations obligatoires : DTP, Coqueluche, Infections invasives à Haemophilus influenzae de type b, Hépatite B, Infections invasives à pneumocoque, Méningocoque, Rougeole, Oreillons et Rubéole- pour les autres enfants uniquement le DTP)
- En cas de séparation, le jugement indiquant la garde de l'enfant et l'autorité parentale

+ autres documents justifiant d'une situation particulière :
- Dérogation
- Si votre enfant nécessite un suivi particulier, merci de bien vouloir nous en informer au moment de l'inscription
- Attestation CAF ou MSA

Pour rappel, aucun dossier ne sera traité s'il est incomplet.

Fait, le .....
à .....

Signature du responsable légal 1 Signature du responsable légal 2

*Dans le cadre du RGPD, les données à caractère personnel collectées par la Mairie, représentée par Mme ROBIN, en sa qualité de Maire, et donc de responsable de traitement dans le cadre de la scolarité, la restauration scolaire, l'accueil périscolaire et extrascolaire, ont pour finalité l'inscription, le suivi et la facturation des services proposés. Ces traitements relèvent à la fois d'une obligation légale incombant au responsable du traitement et d'une mission servant l'intérêt public, à savoir le fonctionnement des services scolaires, périscolaires et extrascolaires de la collectivité. Les données personnelles servant une finalité de communication sont recueillies et traitées sur la base légale du consentement de la personne. Vos informations personnelles fournies dans le cadre de l'inscription scolaire sont conservées pour la durée de la scolarité de l'enfant. Les données personnelles relatives à la facturation, servant de pièces justificatives comptables à la collectivité, sont conservées pour une durée de 10 ans.*
*Vos données à caractère personnel sont susceptibles d'être transmises au service de comptabilité de la collectivité, et aux services du Trésor Public.*
*Vos informations ne sont pas transmises à des tiers pour prospection commerciale sans votre consentement. Vous pouvez à tout moment dans les conditions prévues par la réglementation, accéder aux informations vous concernant, les faire rectifier, demander leur effacement, la limitation de leur traitement ou communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement à l'utilisation de vos données personnelles. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données pour des raisons justifiées.*
*La Mairie, représentée par Christine ROBIN, Maire a désigné un Délégué à la Protection des Données à caractère personnel : le Centre de Gestion de Saône-et-Loire, que vous pouvez contacter à l'adresse postale suivante : 6 Rue de Flacé, 71018 Mâcon Cedex, ou par courriel à : rgpd@cdg71.fr.*
*Vous pouvez en cas de contestation, former une réclamation auprès de la CNIL dont le site internet est accessible à l'adresse suivante : http://www.cnil.fr et le siège est situé au 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris. »*

**LE DOSSIER DE D'INSCRIPTION PEUT ÊTRE :**

déposé en mains propres aux horaires d'ouverture du pôle enfance jeunesse :
tous les jours sauf le jeudi matin, de 9h à 12h et de 13h à 17h,
adressé par voie postale ou envoyé par mail

**Pôle enfance-jeunesse**
Maison Genetier
8 rue Carnacus - 71850 Charnay-lès-Mâcon
Tél : 03 85 34 66 72 - Mail : paj@charnay.com